

LA PROMOTION DE LA CITOYENNETÉ

Avec ses multiples aspects, la notion de citoyenneté est complexe. A cause des valeurs qui s'y rattachent, sa promotion pose donc des difficultés à tous les paliers de gouvernement, aux organismes et groupes communautaires ainsi qu'au grand public. Une promotion judicieuse et fructueuse exige une attention scrupuleuse et des engagements fermes en ce qui concerne le financement et les programmes.

Le Comité a entendu les témoignages de l'honorable Gerry Weiner, ministre du Multiculturalisme et de la Citoyenneté, et de représentants de son ministère dont M. Alain Landry, sous-ministre adjoint à la Citoyenneté, M^{me} Eva Kmiecic, greffier à l'enregistrement et à la promotion de la citoyenneté, le juge Elizabeth Willcock, juge principal de la citoyenneté, et M^{me} Mary Gusella, sous-ministre de Multiculturalisme et Citoyenneté Canada.

Les membres du Comité ont constaté avec intérêt que, depuis 1977, avec la nouvelle *Loi sur la citoyenneté*, le Canada reconnaît officiellement la double citoyenneté; et que les immigrants ne sont pas obligés de devenir citoyens, même après de nombreuses années de résidence. Les témoins nommés ci-dessus ont abordé d'autres sujets, dont la question clé suivante :

Quelles sont les notions et les valeurs liées à la citoyenneté canadienne dont la Direction générale de la citoyenneté fait la promotion?

Les aspects de la citoyenneté et les valeurs canadiennes qui font l'objet d'une promotion officielle, nous a-t-on dit, sont la diversité, l'égalité, la communauté, la sécurité, la liberté et la paix. (6:27) Le bilinguisme officiel et le multiculturalisme, explique-t-on, donnent au Canada son « cachet spécial ». On a mentionné aussi notre type de parlementarisme associé au fédéralisme, de même que des principes démocratiques, dont la liberté de parole et le droit de vote. Les notions promues ne sont ni normatives ni limitatives, mais plutôt ouvertes et globales.

Par ailleurs, on fait depuis peu porter davantage les efforts sur le fait d'être informé, d'être au courant, et de participer activement à la société canadienne; on cherche à stimuler la fierté d'être Canadiens.

La Direction générale dispose cette année d'environ 900 000 \$ et de six années-personnes pour promouvoir la citoyenneté au Canada. Cela englobe les sommes affectées à ses deux principaux programmes, la Semaine nationale de la citoyenneté, puis les Certificats de mérite civique (qui honorent chaque année 25 Canadiens exceptionnels), ainsi qu'aux publications et équipements et à d'autres activités. (6:29-30)

Lorsqu'il a comparu devant le Comité le 9 avril 1992, l'honorable Gerry Weiner, ministre du Multiculturalisme et de la Citoyenneté, a affirmé que la promotion de la